

MAIRIE de

Villeneuve-sur-Yvel
INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Roselyne ALBERT TARROUX, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Séverine LO, Jacques FAURE, Sébastien FOURNIE, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE.

Excusée : Dorothée RHAULT

Secrétaire de séance : Jean CHAMAYOU

1. Approbation du PV du 13 avril 2022 :

Ce PV est approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.

2. Agrandissement de la salle des associations :

Comme annoncé dans le précédent compte rendu, ce projet est mis en attente compte tenu des incertitudes économiques actuelles et de son incidence importante sur les comptes de la commune.

Les divers frais ayant été engagés (sondage du sol, avant-projet de l'architecte) seront honorés sur l'exercice 2022. Ces travaux serviront de base lorsque le projet sera relancé.

3. Rénovation de l'appartement au-dessus de la Mairie

Les travaux sont en cours de finition. Sauf imprévus l'appartement devrait être remis en location à partir du premier Juin.

Le diagnostic obligatoire avant toute transaction immobilière sera réalisé prochainement par un cabinet agréé.

Le loyer est fixé à 440 € charges comprises auquel se rajoutera une quote-part pour l'entretien de la partie commune : en l'occurrence l'escalier.

Sept personnes candidates à la location se sont faites connaître. La priorité sera donnée aux familles de la commune après examen de leur situation financière actuelle.

4. Radiocommunications liées aux téléphones portables

Le gouvernement s'est engagé dans un processus visant à supprimer progressivement les zones blanches ou d'améliorer certains secteurs où la liaison est de mauvaise qualité. Notre commune a été répertoriée par les services publics comme ayant une zone géographique posant un problème : le Carlus, le Jouvenal, las Fénials.

Dans le cadre de cette opération, la société SFR via ses partenaires TDF et FTN consulting, ayant en projet l'installation d'une nouvelle antenne, a contacté la Mairie afin de trouver quel emplacement pourrait lui être concédé : soit sur un terrain appartenant à la commune, soit sur un terrain privé. Le Conseil municipal, ne disposant pas d'informations suffisamment précises, considère qu'il ne peut pas délibérer sur cette demande de SFR et décide de reporter sa décision lorsqu'il disposera d'éléments plus précis.

5. Voirie

Les travaux budgétés sont en cours de réalisation : Chemin de Prunac, chemin du Combarel, début du chemin d'accès au cimetière de la Gardelle.

Le passage de l'épaveuse est également en cours.

La sécurisation de la sortie du chemin du Jouvenal rentre dans sa phase active : le bornage des parcelles concernées a été réalisé. Les services du cadastre ont été informés des nouvelles parcelles créées et doivent leur attribuer un numéro avant de pouvoir enclencher l'achat notarié concernant les familles Danne, Fraysse, Lange. Pour Mr et Mme Layolle le jugement vaut acte d'achat.

6. Le prix de l'énergie

Depuis le début de l'année, le montant de l'électricité à charge de la commune est en forte augmentation bien au-delà des sommes budgétées pourtant en hausse de 20%: locaux divers, boulodrome, éclairage public. Après analyse il s'avère qu'il n'y a pas de dérapages significatifs, mais tout de même une hausse à l'école et à la mairie salle des associations, sur la consommation mais que la hausse provient des tarifs pratiqués par EDF.

Le Conseil municipal réfléchit à des mesures permettant des économies. Il est demandé à tous les utilisateurs de locaux municipaux de rester vigilant, de penser à éteindre avant de rendre les clés, de fermer les portes etc... et de ne pas chauffer inutilement en l'absence de public.

7. Questions diverses

- Les arbres situés dans la cour de l'école seront régulièrement contrôlés par l'employé municipal afin d'éliminer les branches mortes et tout autre danger pour les enfants.

- Régulièrement des habitants de la commune signalent des chiens errants. Il est rappelé que la divagation de chiens est interdite en France. A défaut de pouvoir identifier son maître le chien doit être remis à la SPA. Il est demandé aux habitants de la commune de veiller à ce que leur chien reste en permanence sous leur contrôle.

8. A noter :

« Les Jardins de la Treille d'Or », 45 place du Bourg à Villeneuve sur Vère participent à l'édition 2022 des « Rendez-vous aux Jardins » du Ministère de la Culture et de la Communication en collaboration avec le Comité des Parcs et Jardins de France. Visite contée les 4 et 5 Juin à 10 H, 11 H, 16 H et 17 H. latreilledor@hotmail.fr

Prochain conseil municipal le 22 juin 2022

Communiqués

Appel à bénévolat :

L'association pour la sauvegarde du patrimoine villeneuvois (ASPV) recherche des bénévoles pour participer à la Foire aux plantes qui a lieu chaque année le dernier Dimanche de Septembre. Elle en est à sa 8ème édition et connaît un succès de plus en plus grand.

En tant que bénévole soit vous participez seulement à deux journées (préparation le samedi et foire le dimanche) au cours desquelles une mission précise vous est confiée, soit si vous le souhaitez, vous pouvez vous impliquer davantage et participer au fonctionnement de l'association en rejoignant l'équipe actuelle de bénévoles.

Faites-vous connaître au secrétariat de la Mairie ou bien auprès de Monsieur Jérôme Cavaillès, président de cette association au 06 83 64 08 47.